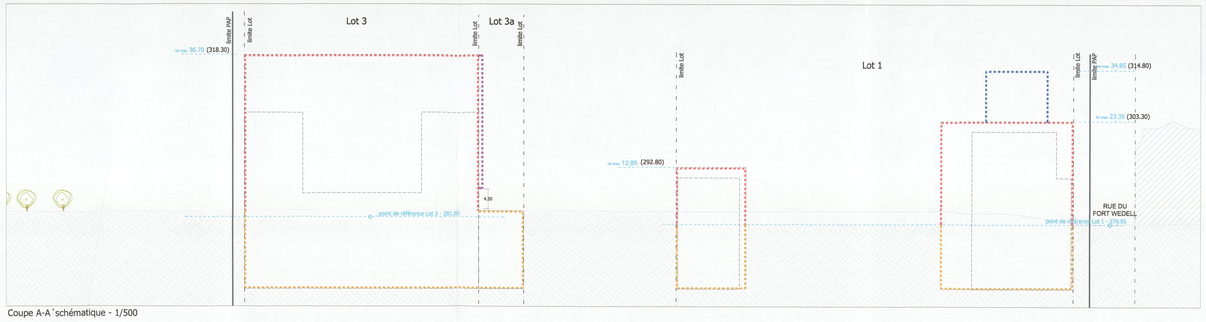

Coupe A-A´schématique - 1/500

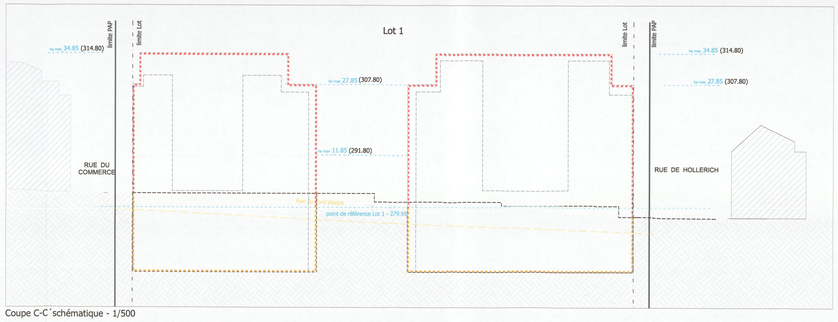

Coupe C-C´schématique - 1/500

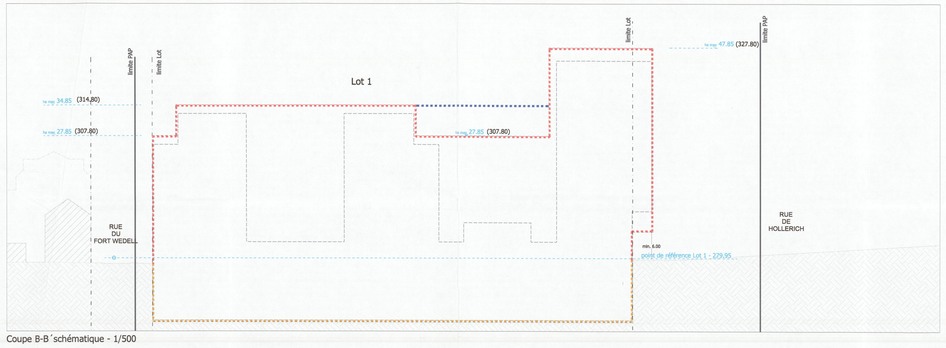

Coupe B-B´schématique - 1/500

niveaux par rapport à la voie desservante
(hauteur absolue)
- - - - indication gabarit bâtiments concours (à titre indicatif)

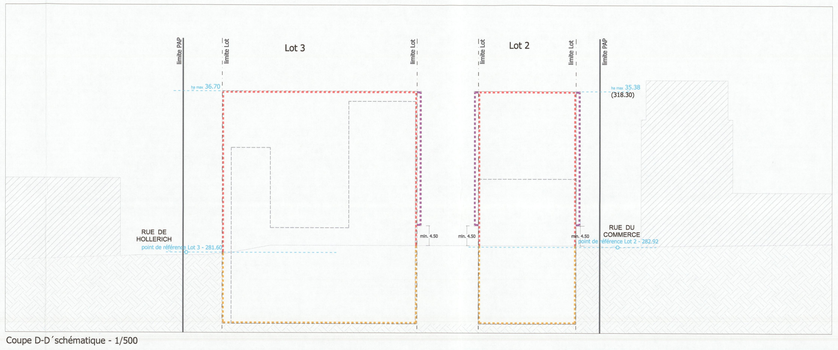

Coupe D-D´schématique - 1/500

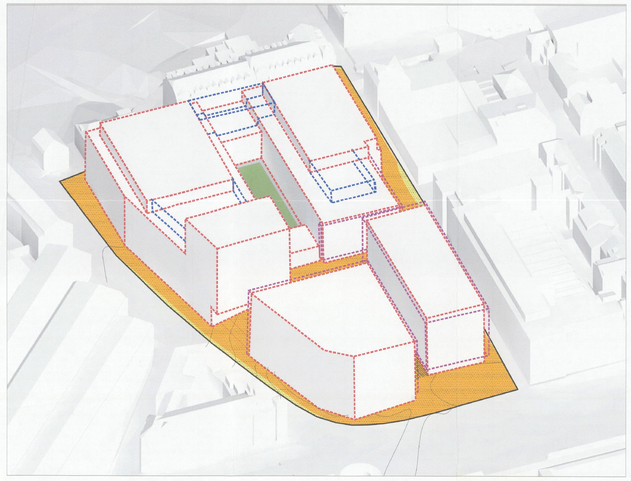

Axonométrie

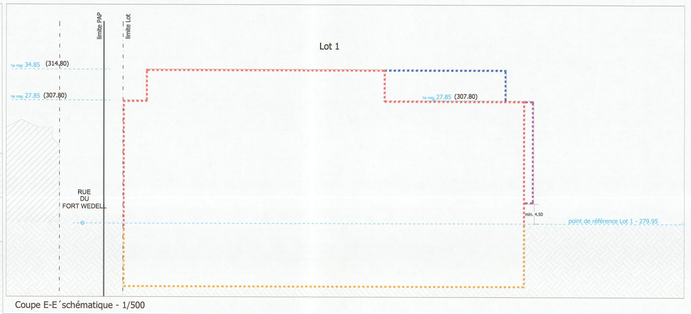

Coupe E-E´schématique - 1/500

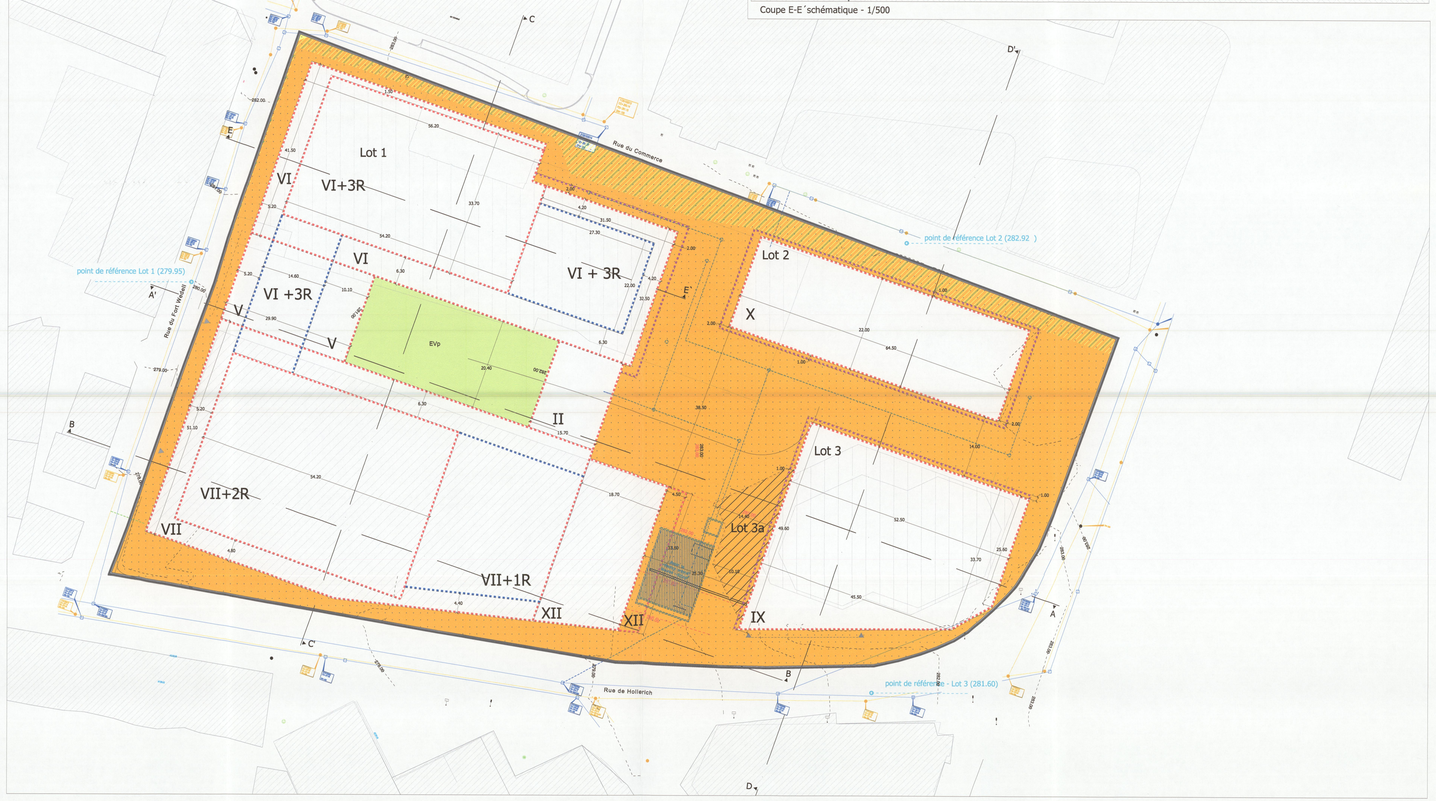

Limites des lots et bâti existant (hors-sol) - 1/1000

FOND DE PLAN: Plan de périmètre du PAP et plan de mesurage 7347 ET LEVEE TOPOGRAPHIQUE du bureau GEOCAD s.à r.l. (NO 10603-01-04)

LEGENDE

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

	LOT				
surface d'emprise au sol [m2]	min.	max.	min.	max.	→ surface du lot / de l'îlot [ares]
surface du scellement du sol [m2]	max.		min.	max.	→ surface constructible brute [m2]
type de toiture	max.	max.	max.	max.	→ type et nombre de logements
					→ nombre de niveaux

type, disposition et nombre des constructions hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- zone 1 zone 2 zone 3 zone 4 — délimitation des différentes zones du PAG
- Parcelles initiales (sur base du mesurage / bornage cadastral)

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain projeté (côtes, à titre indicatif)

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... — nombre de niveaux pleins
- +1,2...R — nombre d'étages en retrait
- +1,2...C — nombre de niveaux sous combles
- +1,2...S — nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- ho-x — hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x — hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x — hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc — constructions en ordre contigu
- onc — constructions en ordre non contigu
- x-mi — x maisons isolées
- x-mj — x maisons jumelées
- x-mb — x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u — x logements de type unifamilial
- x-b — x logements de type bifamilial
- x-c — x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp — toiture plate
- t2 — toiture à 2 versants
- orientation principale du bâtiment (à titre indicatif)

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot X — lot projeté
- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% — pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% — pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% — pourcentage obligatoire en surfa ce construite brute de logement par construction.

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp — espace vert privé
- EVP — espace vert public
- AJ — aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
- accès carrossable ▲...▲ accès de lot proposé (à titre indicatif)
- espace à étude pour voie de circulation motorisée / chemin piéton / espace vert public

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Constructions existantes

- Bâti existant (à conserver)
- Bâti existant (à démolir)

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- **servitude de passage**
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales (proj.)
- rétention souterraine pour eaux pluviales (proj.)
- canalisation pour eaux pluviales (exist./proj.)
- canalisation pour eaux usées (exist./proj.)
- conduite d'alimentation en eau (exist./proj.)
- fossé ouvert pour eaux pluviales (proj.)

appartient à la délibération
du conseil communal
du 16 juin 2025
référence n° 82A/2017/1

VILLE DE LUXEMBOURG
DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

Lot 1		103,040 a	
0	9413,75	0	59056,80
9858,86	oc	-	-
tp	voir coupes	I	XII-4S

Lot 2		14,193 a	
0	1419,30	0	9986,63
1419,30	onc	38-c	83-c
tp	voir coupes	I	X-4S

Lot 3		21,055 a	
0	2105,50	0	14599,57
2105,50	onc	0-c	45-c
tp	voir coupes	I	IX-4S

Lot 3a		2,955 a	
0	0,00	0	0,00
295,50	-	-	-
-	-	0	4S

VILLE DE LUXEMBOURG

Luxembourg - Gare

Projet d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Projet N° 16022

Cité de la Sécurité sociale

Echelle	1/500
Date	21/04/2017
H.Jochem	
M.Mersch	
Plan N°	Ind 1 C

D A C T
plans d'aménagement et concours architecturaux
10 rue de Hollerich L-1651 LUXEMBOURG
tél. (+352) 26 10 60 - 50 fax. (+352) 26 20 24 99
mail@dact.lu

AE ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT
Rue Nicolas Simons, 10 L-2557 Luxembourg
Tél. +352/26 49 29-1 Fax +352/26 49 29-7

pour le compte de
FONDS DE COMPENSATION COMMUN AU REGIME GENERAL DE PENSION
34-40 avenue de la Porte-Neuve
L-2227 Luxembourg

Date	Ind	Modifié par	Vérifié par	Modification
21.04.2017	A	MM	HJ	Plan initial soumis à la procedure d'approbation
09.10.2017	A	MM	HJ	Plan adapté par rapport à une réclamation
28.04.2022	B	JB	MM	Modification ponctuelle Lot 1 et bâtiment Post Luxembourg Gare
21.01.2025	C	MM	HJ	Modification ponctuelle lots 2, 2a, 3 et 3a, espace à étude